

## RÈGLEMENT

# VENDÉE CŒUR 2022

*Samedi 18 et Dimanche 19 juin*  
*Site des sauniers (Les Sables d'Olonne)*

---

### **PREAMBULE**

---

Vendée Cœur est une manifestation organisée et portée par une association de bénévoles.

Chaque membre de cette association vous accueille et assure la fluidité de l'organisation. Nous comptons sur votre comportement exemplaire et respectueux vis-à-vis de ces bénévoles.

---

### **24H DE STAND UP PADDLE (SUP)**

---

L'équipe comprend entre 8 et 10 personnes maximum. Le nombre de 10 personnes est vivement conseillé.

Les 24 heures de SUP sont ouvertes aux personnes majeures et aux personnes **licenciées FFS** âgées de + 16 ans, sur présentation de la licence.

Les 24 heures débutent le **samedi 18 juin à 14h00** et se terminent le **dimanche 19 juin à 14h00**.

**Le briefing de course est obligatoire pour toutes les équipes, représentées par leur capitaine ou/et un autre membre.** Elle aura lieu à **le samedi matin à 11h30**, dans la zone équipe.

**Samedi 18 juin :**

**14h00** Départ depuis le plan d'eau

**Dimanche 19 juin :**

**13h30** Fin de la course aux dons – Seuls les dons effectués avant 13h30 seront comptabilisés pour le classement.

**14h00** Fin des 24 heures de SUP

**14h30** Remise des prix sur la scène principale

---

### **LE PARCOURS / LE PLAN D'EAU**

---

Un parcours 100% en **Stand Up Paddle (SUP)** ;

- **Le parcours de jour :**

Les participants devront rester dans le parcours balisé pour l'occasion.

- **Le parcours de nuit :**

Il est réduit, donc plus court en temps, pour des questions de sécurité.

À tout moment, pour des raisons de sécurité ou de conditions météorologiques, l'organisation peut modifier le tracé du parcours. À chaque modification de parcours, le nombre de tours sera vérifié et comptabilisé afin de ne pénaliser aucune équipe.

### **Sur le plan d'eau, trois zones majeures :**

#### ● **Zone de parcours :**

Un parcours est tracé, depuis la zone de relais démarquée, et délimité par des bouées identifiables et des bouées lumineuses pour le parcours nocturne, sur le plan d'eau des Sauniers.

Seules les personnes munies de leur lycra numéroté et de leur gilet de sauvetage accèdent à la zone de relais (un seul membre par équipe à la fois). **Respectez le tracé du parcours.** Ceci pour votre sécurité.

#### ● **Zone de ralentissement :**

**Une zone de ralentissement** se situe à l'approche de la zone relais et jusqu'à l'arrivée aux pontons flottants. **Votre vitesse doit être réduite.** Ceci permet le bon comptage de vos tours.

#### ● **Zone de relais :**

Elle est située le long de la berge sur les pontons aménagés, cf plan. Elle vous permet de transmettre la puce de comptage à l'un de vos coéquipiers et d'effectuer ainsi votre relais. Le relais doit obligatoirement se faire dans cette zone, dans le calme, sous peine de pénalités.

La personne prenant le relais portera un lycra, la puce de comptage et l'équipement obligatoire spécifié dans ce règlement.

**Ces zones seront balisées par une signalétique appropriée.**

**Une annexe Course, présentant les parcours, est envoyée aux teams.**

### **Le départ :**

#### ● **Sur l'eau :**

En raison du nombre important d'équipes et pour la sécurité de toutes et de tous, le départ sera donné sur l'eau.

À 13h45, la personne désignée dans chaque team, se rendra sur la ligne de départ virtuelle indiquée sur le plan annexé.

À 14h00 précise, le départ est donné et les concurrent(e)s franchissent la ligne virtuelle. Si celle-ci est franchie partiellement ou entièrement avant 14h00, de 1 à 5 tours seront retirés de la totalité effectuée après les 24 heures à l'équipe concernée.

Si des comportements dangereux sont remarqués avant le départ, notamment pour avoir la meilleure place par exemple, des sanctions seront également données.

Nous vous rappelons que la course sportive n'est pas l'objectif de Vendée Cœur.

---

## LE CLASSEMENT

---

- **Le vainqueur de l'événement :**

Les trois premières équipes qui auront récolté **le plus de dons avant 13h30 le dimanche 19 juin**, seront récompensées.

Nous distinguerons deux catégories :

- la catégorie "tribu", celle des particuliers, amis, associations...
- la catégorie "entreprise", celle des professionnels.

- **Le vainqueur de l'épreuve Stand Up Paddle :**

Seront récompensées les trois premières équipes qui auront fait **le plus de tours**, à la fin des 24 heures, à 14h00.

- **Sera également récompensée :**

L'équipe qui se sera distinguée **par son déguisement et par son fair-play** : ambiance, convivialité, comportement, encouragement, etc.

---

## LES SANCTIONS ET LA SECURITE

---

- **Cet événement n'est pas "une coupe du monde" mais un événement solidaire.**

Le code et la déontologie du « sportif » sont à appliquer strictement sur tout le plan d'eau. Le respect d'autrui et l'esprit sportif sont de mise pour cet événement et nous serons stricts sur cette règle. En cas de son non-respect, vous vous exposez à des sanctions. En fonction de la gravité des faits, l'organisation se donne le droit de retirer des tours, voire d'exclure la personne ou l'équipe de la course.

- **Le parcours**

Le non-respect du parcours entraînera **la disqualification du participant ou de la participante sans remplacement possible.**

- **L'abus d'alcool n'est pas compatible avec une course sportive.**

L'alcool est interdit dans la zone équipe, aucune bouteille d'alcool n'y sera admise, ainsi que dans l'enceinte du village (parking compris) .

L'accès au plan d'eau sera refusé à toute personne en état d'ébriété.

L'abus d'alcool avéré d'un participant en course ou en attente pour prendre le relais sera pénalisé et pourra aller jusqu'à la disqualification du participant, voire de l'équipe selon le comportement de l'équipe face à la situation, et sous la seule autorité de la direction sportive.

- Pour toutes les équipes, **le port du gilet de sauvetage**, fourni par l'organisation, **est obligatoire.**

Le port de **chaussures fermées ou chaussons** est également **obligatoire**. A la charge de chaque participant.

- **Rappel :** seules les personnes inscrites nominativement sur la plateforme peuvent participer aux 24 heures. Une équipe se compose de 10 personnes maximum.

- **Assurances :**

Chaque participant doit veiller à posséder une assurance RC le couvrant en cas de dommages ou dégâts occasionnés par ses soins.

Il est recommandé que chaque participant soit couvert par une « GAV : Garantie accident de la vie » soit personnelle soit par le biais de l'entreprise qu'il représente.

---

## LES ASPECTS PRATIQUES

---

### INITIATION AU STAND UP PADDLE (SUP)

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier au Stand Up Paddle, nous ouvrirons une plage horaire le samedi matin, de 10h à 12h30, avec le concours de l'Institut Sport Océan des Sables d'Olonne

### REMISE DES DOSSARDS

Un sac de bienvenue sera remis au capitaine d'équipe ou à un de ses équipiers lors des deux créneaux horaires suivants :

- **Vendredi 17 juin de 15h à 18h au complexe sportif des Sauniers (salle de sports).**
- **Samedi 18 Juin de 8h30 à 10h30 dernier délai, au complexe sportif des Sauniers (salle de sports)**  
Chaque équipe dispose de :
  - 2 lycras avec le numéro de l'équipe
  - 1 puce de comptage pour les 24 heures
  - 1 badge pour chacun de ses participants, donnant accès à la zone concurrents et au dispositif de restauration et vestiaires dédiés (et tickets repas équipes).

### REMISE DU MATÉRIEL DE GLISSE.

À l'issue du briefing de 11h30 le samedi, chaque équipe récupère le SUP, dans la salle de sports des sauniers.

À l'issue de la course, le matériel de glisse est vendu. Il est impératif de prendre soin du matériel en votre possession. En fonction de la casse constatée, le coût du Stand Up Paddle (SUP) sera imputé à l'équipe.

### RESTE À VOTRE CHARGE :

Votre **tenue pour ramer**. Chacun adapte sa tenue suivant la météo.

Les **chaussures fermées ou chaussons** obligatoires.

Une **tenue de rechange**, serviette et gel douche.

---

## RESTAURATION / REPOS

---

L'évènement bénéficie de l'ensemble du complexe des sauniers, en ce compris, les salles de sport communales, à l'intérieur desquelles seront aménagés des espaces entièrement dédiés aux équipes et à l'organisation bénévole :

- un espace de restauration
- un espace de repos,
- des sanitaires et douches.

Ces espaces sont accessibles sur présentation des badges.

- **Zone de restauration :**

La zone de restauration est située dans la salle de sport des Sauniers.

Seuls les équipiers inscrits au préalable sur le formulaire en ligne bénéficieront des repas prévus pour les concurrents.

- **Samedi soir de 19h à 23h** : une plage horaire est indiquée sur vos tickets repas. Merci de la respecter.
- **De 00h00 à 6h00** : possibilité d'accéder au gymnase des sauniers pour se réchauffer, se reposer et se restaurer (collation et boissons chaudes)
- **Dimanche matin de 6h00 à 9h00** : petit déjeuner
- **Dimanche midi de 11h00 à 13h30** : Une plage horaire est indiquée sur vos tickets repas. Merci de la respecter.

Le déjeuner du samedi n'est pas compris dans l'inscription, cependant le village d'animation et son point de restauration snacking sera ouvert (sous réserve d'autorisation administrative).

● **Zone de repos :**

La zone de repos est située dans la salle de sport des Sauniers.

Elle est un lieu de calme qui vous permet de déposer des affaires pour vous reposer. Vous avez également accès aux vestiaires (douche).

Vous vous engagez à respecter le calme et la propreté de ce lieu.

Vous êtes responsables de vos affaires. En aucun cas, l'organisation sera tenue responsable pour vol ou pour détérioration commis dans les salles.

---

## **MESURES SANITAIRES**

---

Des mesures sanitaires seront mises en place pour accueillir les équipes en toute sécurité. Celles-ci vous seront transmises au plus tôt, en fonction du contexte sanitaire et des directives gouvernementales.

---

## **REPORT**

---

Si Vendée Cœur ne pouvait avoir lieu les 18/19 juin à cause du contexte sanitaire ou autres événements indépendant de la volonté de l'organisateur, l'édition serait reportée à une date ultérieure.

Les frais d'inscription seraient alors conservés, le comptage des dons collectés bloqués en prévision de cette nouvelle date.

**Suivez la course aux dons en direct sur [www.vendecoeur.fr](http://www.vendecoeur.fr)**